



Procès-verbal

Conseil Municipal

Séance du 14 janvier 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absents: MARTIN Marie-Christine (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent)

LE GARFF-TRUHAUD Francette (pouvoir à CORLAY Gérald)

LE HEGARAT Valérie (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie)

DELVO SALAUN Rozenn (arrivée à 19h20)

Secrétaire : TACQUET Marie-Blanche

Le Procès-verbal du 10 décembre 2020 est adopté.

1. Logements communaux – Bail « 6 rue de Kerallec »

Mme Rouault informe les membres du Conseil qu'un logement communal de 61 m², situé au 6 rue de Kerallec, est disponible à la location. Elle rappelle les conditions de location qui permettront d'établir un bail avec le ou les futurs locataires et propose de fixer le montant du loyer à 333.00 € qui sera révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire du contrat, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers. Il est précisé que des travaux de rénovation ont été réalisés. Le choix du locataire se fera sur dossier en relation avec le CCAS. Pour garantir l'exécution de leurs obligations, les locataires verseront la somme de 333.00 €, représentant un mois de loyer en principal.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces propositions telles que présentées.

2. Plan de relance du Conseil Départemental – 2ème appel à projets

M. Taton informe l'assemblée du 2ème appel à projets émis dans le cadre du plan de relance du Département pour accompagner les communes à traverser la crise sociale et économique qui s'annonce, et relancer et soutenir l'activité économique du territoire. Ce nouvel appel à projets cible les opérations s'inscrivant dans le développement d'équipements sportifs ou porteurs d'une plus-value environnementale.

Il rappelle la volonté de poursuivre l'offre d'équipements sportifs et de loisirs sur la commune, afin de compléter les équipements déjà disponibles (city-stade, terrain de football etc....) notamment par l'acquisition de structures de type espaces fitness de plein air et/ou aires de jeux et loisirs pour enfants. Dans ce cadre, il est projeté d'acquérir une structure de Street workout adaptée aux sportifs de plus de 12 ans. L'équipement sera métallique galvanisé garanti 15 ans. Une dalle de 75 m² sur 7 centimètres sera à réaliser. L'emplacement reste à définir. Le projet global est estimé à 19 312.93 € H.T.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à lancer l'opération de structure Street workout et à solliciter le Département dans le cadre de ce nouvel appel à projets pour une subvention au taux maximum.

3.Création d'une structure couverte pour l'accueil des supporters au stade de foot et réaménagement d'un local pour une salle d'accueil - marché de maîtrise d'œuvre et consultations annexes.

M. Taton rappelle que le conseil municipal, en date du 3 septembre 2020, a validé le projet de création d'une structure couverte pour l'accueil des supporters au stade de foot et le réaménagement d'un local pour une salle d'accueil. S'agissant de travaux de construction affectant un établissement recevant du public (ERP), des dossiers administratifs sont à constituer.

Plusieurs architectes ont été contactés pour une mission limitée à la Phase Conception et demande de Permis de Construire, comprenant :

- Déplacements, relevés sur place, et photos
- Esquisses
- Avant-Projet Sommaire
- Avant-Projet Définitif
- Estimations

Dans le cadre de ces travaux, il est également nécessaire de désigner un bureau d'études pour la mission CT (Contrôle Technique) ainsi qu'un bureau d'études pour la mission de SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les propositions de :

- Monsieur GRIMAUULT Jacky, 1 ZA de Kergré à GUINGAMP pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'une structure couverte pour l'accueil des supporters au stade de foot et le réaménagement d'un local pour une salle d'accueil pour un montant forfaitaire de 3 000 € HT.
- La SOCOTEC de Plérin pour un montant estimatif de 1 240.00 € H.T. (1488.00€ T.T.C.) pour la mission CT (Contrôle Technique).
- SPS MENGUY de Pleumeur Gautier pour un montant estimatif de 462.00 € TTC pour la mission de SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

4. Rénovation de la cantine scolaire de l'école publique - demande de D.E.T.R.

La vétusté des locaux affectés à la restauration scolaire de l'école publique communale nécessitent d'entreprendre des travaux adéquats pour assurer la sécurité, l'hygiène et le confort de la centaine d'élèves qui fréquentent quotidiennement les lieux.

Les travaux prévus dans ce local, qui a été construit il y a plus de 40 ans, porteront entre autres sur la rénovation thermique du bâtiment public (isolation de la toiture et dalles de plafond isolées). Les murs seront peints en régie par les services techniques.

La municipalité souhaite également engager une démarche volontaire en matière d'économie d'énergie et de développement durable. Dans ce cadre, elle envisage le passage en éclairage à LED, moins énergivore que l'éclairage actuel. Dans le cadre de la Dotation en Equipements des Territoires Ruraux (DETR), l'Etat pourrait apporter son soutien financier à cette opération de rénovation, à hauteur de 30 %, le financement du reste du projet étant assuré par la commune elle-même.

Les devis établis pour estimatif du coût des travaux s'établissent à 12 412.00€ H.T., financés comme suit :

Dépenses H.T.		Recettes	
Travaux		DETR (30%)	3 723.60 €
Réfection du sol	6 372.00 €		
Réfection du plafond	4 330.00 €	Commune de Goudelin	8 688.40 €
Eclairage Led	1 710.00 €		
TOTAL	12 412.00 €	TOTAL	12 412.00 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le plan de financement pour la rénovation de la cantine de l'école publique et autorise M. le Maire à formuler une demande de subvention au titre de la Dotation en Equipements des Territoires Ruraux.

La demande de subvention est à déposer pour le 8 février 2021 pour bénéficier de cette aide. Un diagnostic amiante sera à réaliser (3 prélèvements) pour un montant de 432.00 € TTC.

5. Informations diverses

- Leff Armor Communauté : comptes rendus des commissions « Environnement » (déchets ménagers), « Insertion » et « Patrimoine ».
- Fibre optique : poursuite des travaux de déploiement du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit par l'entreprise Sogetrel.
- COVID-19: déploiement de centres dédiés aux personnes âgées de plus de 75 ans vivants à domicile entre autres sur les communes de Saint-Brieuc, Lannion, Dinan, Loudéac, Guingamp et Lamballe à partir de la semaine prochaine. L'ouverture d'un centre de vaccination est également prévue à Lanvollon. L'accès se fait exclusivement sur rendez-vous, par téléphone ou au moyen des plateformes de réservation sur internet.
- Consultation relative aux assurances :
 - Groupama : - LOT 1: Dommages aux biens : 6 350.00 €
 LOT 2: Responsabilité civile : 1 300.00 €
 - SMACL : - LOT 3: Flotte automobile : 1 121.25 €
 LOT 4: Protection juridique (collectivité, agents, élus) : 581.65 €
- PLUiH : réception en mairie de la synthèse des observations déposées sur les registres papiers pendant l'enquête publique. Une réponse va être apportée par Leff Armor Communauté aux différentes questions posées dans le procès-verbal de la commission d'enquête. Pour Goudelin, le recensement des bâtiments agricoles pouvant changer de destination sera à mener.
- Candidature de la commune pour les rendez-vous « Les Mardis au clair de lune », proposés par l'office du tourisme Les Falaises d'Armor en juillet et août. La commune s'est positionnée pour le 10 août 2021.
- Reprise des travaux de viabilisation au lotissement « Hameau des Lavandières. L'expertise de zone humide concernant le projet est programmée.
- Aménagement d'un parking devant l'école publique en cours.
- L'atelier théâtre proposé le jeudi aux élèves de CM2 dans la salle des fêtes ne pourra pas reprendre dans l'immédiat du fait des nouvelles restrictions sanitaires.
- Sinistre sur la porte du boulodrome : avis favorable de l'assurance pour prise en charge financière.
- Prochaine réunion de l'Association foncière de remembrement le 27 janvier 2021.
- Prochain conseil municipal le 11 février 2021.

Fin du conseil à 20 h 45

La secrétaire de séance
Marie-Blanche TACQUET